

"Se mobiliser pour que les Etats tiennent leurs promesses"



"Cela fait 16 ans que Handicap International organise ce rendez-vous citoyen à chaque rentrée, explique Jean-Marc Boivin, directeur de Handicap International France. Nous avons d'abord mobilisé sur les mines antipersonnel et nous avons obtenu de vrais résultats sur la question. Depuis 5 ans, nous menons le combat contre les bombes à sous-munitions. Et nous avons obtenu leur interdiction".

Que reste-t-il à faire ?

Aujourd'hui ces deux armes sont interdites par des traités internationaux qui sont entrés en vigueur (le Traité d'Ottawa contre les mines, le 1er mars 1999 et le Traité d'Oslo contre les BASM, le 1er août 2010)... Mais il faut que ces traités deviennent universels et soient réellement appliqués sur le terrain pour que toutes les populations civiles touchées par ce fléau puissent retrouver une vie normale. La France, Etat partie aux deux traités, doit respecter les engagements prévus par ces textes, notamment en termes de soutien financier et technique à la dépollution des zones touchées et à l'assistance aux victimes et à leur communauté. Ils doivent également détruire leur stock de sous-munitions dans un délai de huit ans. La France doit également faire la promotion de ces deux Traités auprès des Etats qui refusent toujours d'y adhérer, notamment les Etats-Unis, la Russie, la Chine, l'Inde et Israël.

Ces armes sont elles encore actives ?

Malheureusement oui. Une personne est mutilée ou tuée toutes les 90 minutes dans le monde. On estime aujourd'hui qu'il y a plus de 500 000 personnes qui ont survécu à un accident par mine ou autre reste explosif de guerre. Elles ont besoin, sur le long terme, d'être soignées, appareillées, qu'on les aide à reconstruire leur vie, à reprendre leur place dans la société. Handicap International constate tous les jours sur le terrain que le travail est énorme et les moyens insuffisants.

Quel est le rôle des ONG ?

Il faut rester mobilisé pour que les Etats tiennent leurs promesses et pour qu'un maximum d'Etats adhère à ce Traité. A cette étape, les ONG et les citoyens ont un rôle déterminant à jouer. Il s'agit de montrer aux gouvernements qu'on ne relâche pas notre vigilance. Donc, rendez-vous le 25 septembre 2010 dans 31 villes de France.